

INTERVENTION DU CHEF DE L'ETAT

Laurent Fabius, député (PS) de Seine-Maritime, ancien premier ministre

« Sur les questions européennes aussi, la présidence de M. Chirac, c'est la présidence du temps perdu »

Le numéro 2 du PS demande au chef de l'Etat d'« obtenir des avancées » dans la future Constitution

LE TEXTE de cet entretien a été relu et amendé par M. Fabius.

Quel type de campagne souhaitez-vous que le PS mène pour les élections européennes ?

Je souhaite une campagne simple, pro-européenne et qui porte principalement sur deux thèmes. Quel projet européen ? C'est-à-dire notre réponse aux questions légitimes sur le social, la maîtrise de la mondialisation, les délocalisations, l'élargissement, la Constitution. L'autre thème concerne le gouvernement : M. Chirac n'a pas tenu compte des élections précédentes, le prochain vote doit donc confirmer leur résultat. Mais il est prioritaire d'insister sur notre vision de l'Europe à laquelle j'assigne trois objectifs fondamentaux : développement durable, sécurité, solidarité. Donc, en schématisant : oui à l'Europe sociale, non à Raffarin !

Ne craignez-vous pas d'être moins efficace qu'en appelant simplement au vote-sanction ?

Non. Les Français sont favorables à la construction européenne et insatisfaits de son fonctionnement – je me retrouve dans cette double appréciation. Ils comprennent bien que, pour avoir une Europe plus sociale, il faut une majorité socialiste. L'Europe est la grande perspective de ce siècle ; elle nous apporte la paix, elle peut offrir bien plus à ses habitants et au monde. Mais je vois aussi les défauts : trop de bureaucratie et pas assez de démocratie ; le financier l'emporte sur l'économique, l'économique sur le social et l'environnemental ; une politique de la concurrence, mais ni politique industrielle, ni traité social, ni harmonisation fiscale, ni vraie politique de recherche. Bref, l'Europe est une grande espérance mais n'entreprend pas assez, ne protège pas assez. C'est cela qu'il faut améliorer.

Vous êtes néanmoins resté très prudent jusqu'ici sur la Constitution européenne...

Approuver d'emblée l'avant-projet de Constitution malgré ses insuffisances, c'est s'interdire de peser sur son contenu ; le refuser catégoriquement, alors qu'il contient des avancées, tout autant. Sur les affaires étrangères, la défense, les droits du Parlement, le projet est meilleur que le traité de Nice. A l'inverse, il est insuffisant pour l'harmonisation fiscale, la coordination économique, le social, les services publics. Travaillons à l'améliorer. C'est la demande que j'adresse au président de la République : il est de son rôle, au nom de la France, de rechercher et d'obtenir des avancées dans le texte final.

Qu'est-ce qui serait pour vous rédhibitoire ?

Le plus délicat, c'est la question des clauses de révision. Pas par juridisme, mais pour des raisons de fond. Le projet de Constitution est un pas en avant, mais un pas insuffisant. Or la rédaction actuelle



requiert l'unanimité des Etats pour toute révision future. Je propose de différencier la procédure entre, d'un côté, les clauses institutionnelles, qui nécessitent une certaine stabilité, et, de l'autre, le contenu des politiques, qui ont besoin de pouvoir être révisées sur la base de votes majoritaires. Les dispositions en matière d'économie, de social ou d'environnement ne peuvent pas être gravées dans le marbre.

Le texte final devra-t-il être soumis à un référendum ?

Oui. Quand il s'agit d'une question aussi importante qu'une Constitution, il est normal de consulter le peuple. Une saisine des Parlements français et allemands, fût-elle simultanée, ne remplacerait pas un référendum. On a consulté nos concitoyens corses sur l'organisation de l'île et on ne consulterait pas l'ensemble des Français sur l'Europe du XXI^e siècle ? Mais afin que le référendum porte sur la question posée et non pas sur l'auteur ou le contexte, il serait bon que les pays se prononcent au même moment. Je demande au président de la République d'agir en ce sens.

Etes-vous favorable à l'entrée de la Turquie dans l'Union ?

Le caractère musulman de la Turquie n'est pas pour moi un argument discriminant. En revanche, il y a des critères à respecter, qui tien-

nent notamment à l'état de la démocratie. S'y ajoute le poids que la Turquie pèserait dans l'Union : quand on n'est pas capable de bien fonctionner à 15, a fortiori à 25, je ne vois pas comment l'entrée de près de 100 millions d'habitants supplémentaires se ferait sans difficulté.

La question générale est celle des frontières : j'envisage l'Union en trois cercles. Au centre, le premier cercle, les pays de l'euro, qui connaissent à peu près le même niveau de vie et doivent avancer dans les domaines du social, de l'intégration politique et de l'économique ; un deuxième cercle comprendra les autres pays européens, qui peuvent à terme rejoindre le premier cercle, mais qui ne veulent pas – ou ne peuvent pas assumer aujourd'hui – de telles avancées ; un troisième cercle doit inclure des pays à la périphérie de l'Europe, comme la Turquie, la Russie, l'Ukraine, les pays du Maghreb, avec lesquels il faut nouer des relations privilégiées. La Turquie est notre voisine et il est important de l'aider à se développer – et à le faire démocratiquement. Mais une adhésion dans les conditions actuelles diluerait l'Union. Ma position est donc ouverte, mais pas de négociation tant que la Turquie n'aura pas satisfait aux critères indispensables et tant que nous n'aurons pas sérieusement amélioré le fonctionnement de l'Europe.

Comment jugez-vous l'action de M. Chirac sur la scène européenne ?

Hormis l'élargissement, grande avancée historique et géographique pour laquelle M. Chirac a suivi le mouvement, quelle initiative concrète a-t-il réussie ? Nous n'avons pas vraiment saisi l'occasion du 40^e anniversaire du traité franco-allemand, en 2003, alors que nous aurions dû progresser vers une mise en commun de nos « chaises » au FMI et à la Banque mondiale, vers une politique commune d'aide au développement et – pourquoi pas – vers une armée franco-allemande... Le gou-

vernement donne des leçons de politique économique *urbi et orbi*, mais il porte le bonnet d'âne. Il tient des propos généreux sur le développement, mais ses positions agricoles sont rétrogrades. Il plaide pour l'Europe, mais propose de réduire le budget européen à 1 % du PIB et n'envisage pas d'impôt européen sur les sociétés. Sur ces questions comme sur d'autres, la présidence de M. Chirac, c'est la présidence du temps perdu.

Une défaite de la majorité aux élections européennes scellerait-elle le départ de M. Raffarin ?

C'est la politique qui est en cause, non la personne. Il est vrai que le fait d'avoir affaire à un gouvernement précaire et à un premier ministre intérimaire ne facilite pas la solution des problèmes. En 2002,

« Le gouvernement donne des leçons de politique économique *urbi et orbi*, mais il porte le bonnet d'âne »

M. Chirac avait toutes les cartes en main. Il s'en sert pour contourner les sujets, pas pour les traiter. Je suis préoccupé pour nos institutions : le président fait de la tactique, le premier ministre n'existe quasiment plus, les autres ministres se neutralisent. Pendant ce temps, le pays n'avance pas. Or il faut des réformes, assurément, mais sur une base de justice, et celle-ci est absente. Le fossé se creuse entre ce que j'appelle les deux France : celle qui voit clairement son avenir et celle qui a perdu jusqu'à l'espérance.

Propos recueillis par
Hervé Gattegno
et Isabelle Mandraou



150 000 PERSONNES

► HÔTELLERIE

3 908 hôtels

455 425 chambres

90 pays

CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2004
EN HAUSSE DE +4,3 % EN DONNÉES COMPARABLES

(en € millions)	2003	2004	Variations publiées	Variations comparables*
Hôtellerie	1 098	1 125	+2,5 %	+4,2 %
Services	111	121	+9,3 %	+10,4 %
Autres activités	349	352	+0,7 %	+2,7 %
Total Groupe	1 558	1 598	+2,6 %	+4,3 %

* à périmètre et change constants

Le chiffre d'affaires consolidé de Accor pour le premier trimestre de